

# PRÉSENTATION DU MRAP

## QUAND ET COMMENT LE MRAP A-T-IL ÉTÉ FONDÉ ?

Le MRAP est né en 1949 mais il puise ses origines dans la période de la résistance

En 1941, le M N C R (Mouvement National Contre le Racisme) est créé, car dans les milieux de la Résistance, certains estimaient qu'il y avait une lutte spécifique à mener contre le racisme dans le cadre

général du combat pour libérer la France. L'activité du MNCR était à la fois de

sauver le plus possible d'enfants juifs de la déportation, en liaison avec les églises catholique et protestante, et de contrecarrer l'idéologie raciste de l'occupant et de Vichy, notamment grâce à deux journaux

clandestins :  
" J'accuse "

en zone Nord et

" Fraternité "

en zone Sud. Le 22

mai 1949, le MRAP se

crée autour d'anciens résistants du MNCR et de

diverses personnalités

telles que le peintre Chagall, le

syndicaliste Alain Le Leap ou le leader

catholique Marc Sangnier. Il prend le nom



Comité local de : .....

de Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix à une époque où les questions dominantes sont le néonazisme, le regain d'antisémitisme et la guerre froide.

Les guerres coloniales et l'utilisation, voire l'exploitation d'une main d'oeuvre immigrée durant les "30 glorieuses" ont changé les données de la lutte contre un racisme qui prenait des formes diverses. C'est pourquoi, en 1977, le MRAP devient le Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples, appellation qu'il conserve encore aujourd'hui.

## **QUELS SONT LES PRINCIPES FONDATEURS ?**

### **Liberté, Egalité, Fraternité**

La longévité du MRAP s'explique à la fois par sa faculté d'adaptation aux différents visages que prend le racisme au cours de l'Histoire mais aussi au respect continu et sans faille à ses principes fondateurs. Ces valeurs défendues par les militants du MRAP ne sont autres que celles de la Révolution française : Liberté, Egalité, Fraternité.

Ces termes, bien souvent galvaudés, sont pourtant plus que jamais lourds de sens : défendre ces valeurs, c'est lutter pour la justice, l'égalité des droits et le respect de la dignité humaine, combattre toutes les formes d'exclusion et d'intolérance, et donc contre le racisme et la xénophobie.

## **QUELS SONT LES CHAMPS D'INTERVENTION ?**

Le racisme aujourd'hui prend des formes diverses et complexes, les champs d'intervention pour le combattre doivent donc être multiples et de différentes natures

### **1. Le MRAP intervient d'abord sur le plan juridique pour rappeler que le racisme n'est pas une opinion mais un délit.**

D'une part, en déposant des plaintes et en se constituant partie civile notamment, il veille au respect de la législation contre le racisme composée de la loi de 1972 — que le MRAP a contribué à faire voter par le Parlement — renforcée par celle de 1990.

D'autre part, grâce à ses permanences d'accueil, le MRAP aide les populations immigrées dans leurs démarches administratives et défend les victimes d'actes ou de propos racistes. De plus, le MRAP siège à la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDDH) qui établit chaque 21 mars un rapport sur le racisme en France.

### **2. Conscient que le combat antiraciste ne peut se résumer à une bataille juridique, le MRAP développe ensuite ce qu'il appelle un antiracisme de proximité.**

Le racisme exprime très souvent une souffrance ("Un raciste est quelqu'un qui se trompe de colère" dit un de nos slogans)

qu'il ne sert à rien de " punir " par la loi. Nous allons donc à la rencontre des populations dans les quartiers, les entreprises pour écouter et comprendre leurs inquiétudes. Nous essayons ensuite de leur faire prendre conscience du danger de leur démarche, de l'irrationalité de leurs arguments et de leurs analyses, en leur montrant que derrière ce qu'ils croient être des problèmes ethniques se cachent en fait des problèmes sociaux.

### **3. Le MRAP privilégie également les actions préventives " d'éducation du citoyen ".**

En tant qu'association d'Education Populaire, il considère évidemment l'action pédagogique comme un axe majeur de son combat contre le racisme et la xénophobie. Ainsi, chaque année, des militants répondent nationalement à des milliers de demandes d'information ou participent à des débats, colloques, conférences à l'instigation d'associations, syndicats, municipalités, services jeunesse, missions locales, centres culturels et sociaux, organes de presse, etc. Parmi ces sollicitations, de nombreuses proviennent de pays étrangers tels que le Royaume-Uni, les Pays-Bas, l'Autriche, les Etats-Unis ou le Maroc.

Bien entendu, la majorité de ces actions préventives se fait en direction des élèves car l'école reste un des piliers de la construction de la personnalité et de la citoyenneté. Le MRAP est ainsi intervenu en

1997 dans plus de 1400 établissements scolaires à la demande des enseignants, des parents ou des élèves eux-mêmes. Nous participons également, et de plus en plus fréquemment, à la formation des enseignants et des éducateurs dans le cadre de la MAFPEN ou des IUFM.

Au cours de toutes ces interventions, ainsi que lors de toutes les manifestations culturelles (soirées interculturelles, festivals antiracistes du livre ou du cinéma...) auxquelles nous participons ou que nous organisons, nous gardons le même objectif : briser les préjugés vis à vis de " l'Autre " et montrer que la diversité est signe de richesse. Le MRAP dispose pour cela d'une solide expérience et d'un matériel pédagogique qui a fait ses preuves : expositions, brochures, cassettes vidéo... et depuis 1997, année européenne contre le racisme, le nouveau " Jeu de Loi " destiné aux écoles primaires et classes de 6ème pour leur faire découvrir la Loi de 1972 à travers un jeu de piste et de rébus.

### **4. Le droit à la citoyenneté pour tous est un autre aspect du combat du MRAP.**

Il lutte pour que les étrangers résidents fixés légalement, les jeunes nationaux issus de l'immigration bénéficient de droits égaux à ceux des autres citoyens de France. Chacun ne contribue-t-il pas aux activités économique, sociale et culturelle du pays ? La citoyenneté est donc pour nous un concept dynamique — le citoyen

est un être en devenir — à l'opposé de celui de la nationalité, fixé et figé à la naissance. Dès lors, au lieu d'opposer étrangers et nationaux, nous souhaitons favoriser une solidarité concrète entre ceux qui vivent ensemble, ressentent les mêmes émotions et affrontent quotidiennement les mêmes problèmes qu'ils ne résoudreont qu'en s'unissant, quelles que soient leurs différences.

#### **5. Enfin, le combat du MRAP est d'envergure internationale.**

Reconnu par l'ONU qui lui a conféré un statut consultatif, il participe à de nombreuses commissions en faveur des Droits de l'Homme à New York ou Genève pour faire entendre et respecter les droits des peuples. Mais notre activité internationale se caractérise également par des actions concrètes de solidarité : contre l'Apartheid, contre les procès truqués aux USA comme celui de Mumia Abu-Jamai, con-

damné à mort, pour la paix en Palestine... Et bien sûr pour la paix civile en Algérie : partout en France, les militants du MRAP apportent leur soutien aux réfugiés algériens.

Mais le combat du MRAP, c'est également celui contre les inégalités entre le Nord et le Sud. La question des flux migratoires ne peut trouver de réponse acceptable et durable que par la suppression de ce terrible déséquilibre de richesses : n'est-ce pas la détérioration des termes de l'échange qui asphyxie les pays du Tiers-Monde et conduit certaines populations à fuir et tenter leurs chances dans les pays riches ? C'est pourquoi, nous agissons pour la suppression de la dette des pays du Tiers-Monde, pour des projets de co-développement...

Rédaction : Jean-Claude Dulieu  
et Benoît Savoure  
Mise en page : Différences